

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE-FORGE POURSUIT SA STRATÉGIE MULTI-CHAIN ET CHOISIT LE RÉSEAU STELLAR POUR DÉPLOYER SON STABLECOIN CONFORME À LA RÉGLEMENTATION MiCA

Communiqué de presse

Paris, le 20 février 2025

Société Générale-FORGE (SG-FORGE) annonce le lancement de son stablecoin EUR CoinVertible (EURCV) sur le réseau Stellar. Ce développement offrira aux utilisateurs et aux entreprises de nouvelles possibilités d'accès à un stablecoin euro sécurisé, transparent et adaptable, soutenu par l'infrastructure innovante de la blockchain Stellar.

Cette démarche combine l'assurance du cadre réglementaire sur les marchés de crypto-actifs (MiCA) avec l'infrastructure robuste du réseau Stellar, marquant une étape importante dans l'évolution des actifs numériques en Europe :

- **Conformité MiCA** : le stablecoin EURCV est l'un des premiers stablecoins euros conforme à la réglementation MiCA, offrant sécurité et transparence aux utilisateurs ;
- **Intégration au réseau Stellar** : l'EURCV s'appuiera sur la technologie blockchain Stellar, rapide, adaptable, aux coûts limités, améliorant son utilité pour les transactions et les applications financières transfrontalières ;
- **Accessibilité élargie** : en rejoignant l'écosystème Stellar, le stablecoin EURCV aura accès à un réseau diversifié d'institutions financières, de gestionnaires d'actifs et d'acteurs de la finance traditionnelle (TradFi) déjà connectés au réseau.

Le déploiement sur Stellar est motivé par plusieurs avantages techniques clés :

- **Forte adaptabilité** : son architecture permet de réaliser des milliers d'opérations par seconde, garantissant un traitement d'importants volumes de transactions sur le stablecoin ;
- **Rapidité** : les transactions sur Stellar se réalisent généralement en quelques secondes, ce qui est essentiel pour les applications financières en temps réel ;
- **Faible coût des transactions** : les opérations coûtent une fraction de centimes, ce qui en fait l'outil idéal pour les micropaiements et les transferts transfrontaliers ;
- **Prise en charge de la tokenisation des actifs** : les capacités robustes de tokenisation de Stellar s'alignent parfaitement avec les besoins d'émission du stablecoin EURCV de SG-FORGE.

Les caractéristiques du réseau Stellar – notamment son système d'échanges décentralisés facilitant les transactions entre les utilisateurs finaux sur de nombreux crypto-actifs – et son soutien à la tokenisation des actifs, permettront à l'EUR CoinVertible d'être utilisé de manière transparente dans diverses applications et services financiers.

« Notre intégration prochaine sur Stellar représente un moment charnière dans le rapprochement de la finance traditionnelle et de l'écosystème des actifs numériques. L'approche de Stellar et les liens établis avec les gestionnaires d'actifs et les institutions de finance traditionnelle s'inscrivent parfaitement dans

notre démarche visant une adoption plus large des stablecoins au sein du système financier » déclare **Guillaume Chatain, Directeur commercial de Société Générale-FORGE.**

« L'arrivée du stablecoin de SG-FORGE sur le réseau Stellar représente une avancée significative dans l'évolution des paiements digitaux. En combinant la puissante technologie blockchain de Stellar avec un stablecoin de confiance conforme à la réglementation MiCA, les utilisateurs disposent d'un moyen efficace pour stocker et transférer de la valeur au-delà des frontières, facilitant l'adoption de cette nouvelle forme de monnaie par les particuliers et les entreprises », ajoute **Denelle Dixon, CEO de Stellar Development Foundation.**

Contacts presse :

SG-FORGE – Agence de presse Ballou

Caroline de Frias, Astrid Amegnran, Thomas Duporge
+33 1 42 22 24 10, sg-forge@balloupr.com

Société Générale

Sarah Cohen Lippe, +33 1 58 98 51 91, sarah.cohen-lippe@socgen.com

Société Générale-FORGE

Société Générale-FORGE, filiale intégrée et régulée du groupe Société Générale, est agréée en tant qu'entreprise d'investissement et autorisée à fournir des services d'investissement MiF 2 sous la supervision de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et le contrôle de l'Autorité des marchés financiers (AMF), agréée en tant qu'établissement de monnaie électronique par l'ACPR, et enregistrée et agréée en tant que prestataire de services sur actifs numériques (PSAN) auprès de l'AMF. Société Générale-FORGE est l'émetteur du stablecoin EUR CoinVertible (EURCV) conforme au règlement européen MiCA.

Société Générale-FORGE a construit une plateforme ouverte, sécurisée et de niveau institutionnel pour les opérations sur actifs numériques, soutenue par une sécurité de niveau bancaire et une conformité réglementaire. Les solutions et actifs numériques développés par SG-FORGE sont conformes au modèle de place d'interopérabilité et de sécurisation open source CAST.

Pour plus d'informations : www.sgforge.com et www.cast-framework.com.